



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042018	et clos le	31032019	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				<input checked="" type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société:		Adresse du siège social:		
SAS LES BLES D'OR		69 ALLEE DE GAGNY CC LES MARRONNIERS 93390 CLICHY SOUS BOIS		
SIRET	7 9 2 7 1 3 8 8 5 0 0 0 1 2	Adresse du principal établissement:		
		Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---------------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	3 098	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	38 120			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	<input type="text"/>	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	<input type="text"/>
PV à long terme imposables à 19%	<input type="text"/>	Autres PV imposables à 19%	<input type="text"/> PV à long terme imposables à 0% <input type="text"/> PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	<input type="checkbox"/>
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	<input type="checkbox"/>

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé	C E G I D
---	---	------------------------------	--	-----------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:		
CONSEIL GESTION FINANCE CGF 9 - 13 AVE ALBERT THOMAS 9 3 1 9 0 L I V R Y G A R G A N Tél: 0 1 . 4 3 . 8 5 . 0 2 . 2 6				
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 13/06/2019	Lieu CLICHY SOUS BOIS
			Qualité et nom du signataire:	PDG
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature	LOUNISSI NABIL

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H | REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	a	payées par la société elle-même	b	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d			
Montant des distributions	e			
autres que celles visées en (a),	f			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g			
	h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j			
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)			

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétractions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice MVLT réalisée au cours de l'exercice MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 54 quater du code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise SAS LES BLES D'OR

Adresse 69 ALLEE DE GAGNY CC LES MARRONNIERS 93390 CLICHY SOUS BOIS

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ

ADRESSE COMPLETE

1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ④) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥) 6	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦) 7	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧) 8	TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	€
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :	
Total des dépenses	Bénéfices imposables ⑨
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ⑩	- de l'exercice ⑩
- de l'exercice précédent ⑪	- de l'exercice précédent ⑪
Nom et qualité du signataire LOUNISSI NABIL PDG	A CLICHY SOUS BOIS le 13/06/2019 Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise : SAS LES BLES D'OR

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* [1 2]

Adresse de l'entreprise 69 ALLEE DE GAGNY

93390 CLICHY SOUS BOIS

Durée de l'exercice précédent* [1 2]

Numéro SIRET* 7 9 2 7 1 3 8 8 5 0 0 0 1 2

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE*

IMMobilisations incorporelles

						Exercice N clos le, [3 1 0 3 2 0 1 9]	
				N-1 [3 1 0 3 2 0 1 8]		Net 3	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
Frais d'établissement *		AB		13 610		AC 8 032	
Frais de développement *		CX				CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AF		5 616		AG 411	
Fonds commercial (1)		AH		35 000		AI 35 000	
Autres immobilisations incorporelles		AJ				AK	
Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles		AL				AM	
Terrains		AN				AO	
Constructions		AP				AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		245 680		AS 87 370	
Autres immobilisations corporelles		AT		425 005		AU 93 172	
Immobilisations en cours		AV				AW	
Avances et acomptes		AX				AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS				CT	
Autres participations		CU				CV	
Créances rattachées à des participations		BB				BC	
Autres titres immobilisés		BD				BE	
Prêts		BF				BG	
Autres immobilisations financières*		BH		5 300		BI 5 300	
TOTAL (II)		BJ		730 211		BK 188 985	
Matières premières, approvisionnements		BL		17 933		BM 17 933	
En cours de production de biens		BN				BO	
En cours de production de services		BP				BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR				BS	
Marchandises		BT		16 000		BU 16 000	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV				BW	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX				BY	
Autres créances (3)		BZ		279 665		CA 279 665	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB				CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD				CE	
Disponibilités		CF		81 061		CG 81 061	
Charges constatées d'avance (3)*		CH				CI	
TOTAL (III)		CJ		394 659		CK 394 659	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1 124 870		216 128	
Renvois : (1) Dont droit au bail		35 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CR	
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :				Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SAS LES BLES D'OR

Néant *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....5.0.0.....)	DA	1 500	1 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	150	150
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	123 477	62 458
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	59 453	61 019
	Subventions d'investissement	DJ		
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	184 579	125 127
	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
DETTE(S) (4)	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	320 867	204 794
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	271 203	309 829
	Dettes fiscales et sociales	DY	158 932	123 126
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	302	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	751 305	637 749
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	935 885	762 876
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C 1D 1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	535 386	499 639
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 344	714

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMpte de Résultat de l'exercice (En liste)

DGFIP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS LES BLES D'OR		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	173 581	FB		FC	173 581	149 860
	Production vendue	FD	2 056 667	FE		FF	2 056 667	1 652 059
	biens*					FI	154	
	services*	FG	154	FH		FL	2 230 402	1 801 919
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 230 402	FK		FM		
	Production stockée*					FN		
	Production immobilisée*					FO	1 381	13 426
	Subventions d'exploitation					FP	10 164	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FQ	11 936	154 498
	Autres produits (1) (11)					FR	2 253 884	1 969 843
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	122 392	92 451
	Variation de stock (marchandises)*					FT	1 580	7 898
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	748 813	629 850
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(8 413)	(1 475)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	510 481	462 515
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	29 717	19 315
	Salaires et traitements*					FY	559 993	455 921
	Charges sociales (10)					FZ	88 303	85 049
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	91 494	67 298
			- dotations aux provisions			GB		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	34 718	64 767
						GF	2 179 079	1 883 589
						GG	74 805	86 254
	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
PRODUITS FINANCIERS	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Déficiences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
						GP		
						GQ		
	Total des produits financiers (V)					GR	8 131	6 397
						GS		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GT		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GU	8 131	6 397
	Déficiences négatives de change					GV	(8 131)	(6 397)
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GW	66 674	79 856
Total des charges financières (VI)								
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								

Désignation de l'entreprise : SAS LES BLES D'OR

Néant *

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ	13 610	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	35 000	KE		KF			
									5 616			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	176 421	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	360 872	KW		KX			
		Matériel de transport *			KY	4 542	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	45 659	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	587 494	LO		LP			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
	Autres participations				8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	5 300	1U		1V			
	TOTAL IV				LQ	5 300	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	641 404	OH		OJ	88 807			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	1	C0		D0	13 610	D7	13 610		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	40 616	IX	40 616		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	245 680	ML	245 680		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	373 564	MO	373 564		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	4 542	MR	4 542		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	46 899	MU	46 899		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IV		NG		NH	670 685	NI	670 685		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW			
	Autres participations		I0		OX		OY		OZ			
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	5 300	2G	5 300		
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	5 300	2H	5 300		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK		OL	730 211	OM	730 211		

AMORTISSEMENTS

6

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LES BLES D'OR

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*																			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY	5 310	EL	2 722	EM											
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II				PE		411		PH										
Terrains						PI		PJ		PK											
Constructions	Sur sol propre						PM		PN			PL									
	Sur sol d'autrui																				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions					PV		PS		PO											
												PQ									
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers					PZ	47 554	QA	39 816	QB											
	Matériel de transport						QD		36 032		PY										
Emballages récupérables et divers	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QH	1 320	QE	909	QJ											
							QL		7 275		QC										
TOTAL III			TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			QU	92 181	QV	88 361	QS											
			ON				97 491		91 494		QG										
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										OR									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice											
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif											
Frais établissement		TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7										
Autres immob. incorporelles		TOTAL II																			
Terrains		Q2		Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q1										
Constructions	Sur sol propre																				
	Sur sol d'autrui			R7	R8	R9	R3	R4	R5	R6	R1										
Inst. techniques mat. et outillage	Inst. gales, agenc. et am. des const.																				
	Inst. gales, agenc. am. divers			T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T1										
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport																				
	Mat. bureau et inform. mobilier			U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	U1										
Emballages récup. et divers																					
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7									
Frais d'acquisition de titres de participations		NL																			
TOTAL IV		NP		NQ		NR		NS		NT											
Total général (I+II+III+IV)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		NV									
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RéPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*																			
Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice									
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9									
Primes de remboursement des obligations												SP									
												SR									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert ComptableEn Euros.

CONSEIL GESTION FINANCE CGF

Désignation de l'entreprise : SAS LES BLES D'OR

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6		O7		O8		O9
		Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S
		Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W
		Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A
		TOTAL III	7B		TY		TZ		UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

**ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

8

 Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LES BLES D'OR

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an	
				1	UM	2	UN	3	
DE LA ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL					UN		
	Prêts (1) (2)	UP			UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		5 300	UV	5 300	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA							
	Autres créances clients	UX							
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO))	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY		51		51			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		12 520		12 520			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		21 425		21 425			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB		29 493		29 493			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
	Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		216 176		216 176			
	Charges constatées d'avance	VS							
	TOTAUX			284 965	VU	284 965	VV		
RENOVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE							
	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus	
				1		2		3	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y							
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		3 344		3 344			
	à plus de 1 an à l'origine	VH		311 508		101 604		209 877	28
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A							
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B		271 203		271 203			
	Personnel et comptes rattachés	8C		81 112		81 112			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D		64 466		64 466			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		4 053		4 053			
	Obligations cautionnées	VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		9 301		9 301			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J							
	Groupe et associés (2)	VI							
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K		302		302			
	Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2							
	Produits constatés d'avance	8L							
	TOTAUX			745 291	VZ	535 386		209 877	28
RENOVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		175 915	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		68 487		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS LES BLES D'OR

Néant *Exercice N. clos le :
3 | 1 | 0 | 3 | 2 | 0 | 1 | 9

I RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :
		de son conjoint		moins part déductible *		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB)
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ	636	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ	
	Réintérégations prévues à l'article 155 du CGI*					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8
		- imposées au taux de 0 %				ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme				WN
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Réintérégations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
						TOTAL I
II DÉDUCTIONS						
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV
		- imposées aux taux de 0 %				WH
		- imposées aux taux de 19 %				WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable Produit net des actions et parts d'intérêts : à déduire des produits nets de participations)						
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					
	Majoration d'amortissement *					
	K9	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	L2	Entreprises nouvelles 44 sexies	L5	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)
	L6	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	K3	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	PA	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)
Abattement sur le bénéfice et exonérations	OV	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	1F	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	XC	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)
	PP	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI)
Dédiction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
III RÉSULTAT FISCAL						
TOTAL II						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables						
	bénéfice	(I moins II)	XI	41 218		
	déficit	(II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						
CONSEIL GESTION FINANCE CGF						

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SAS LES BLES D'OR

31/03/2019

Désignation de l'entreprise : SAS LES BLES D'OR		Néant <input type="checkbox"/> *
I SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	5 523
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	5 523
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	5 523
II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PA ER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	39 398
III PROVISIONS ET CHARGES A PA ER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :	ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintroduction ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS LES BLES D'OR										Néant <input type="checkbox"/> *									
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	62 458		AFFECTIONS	- Réserves légales - Autres réserves		ZB									
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	61 019			Dividendes		ZD									
	Prélèvements sur les réserves			ØE				Autres répartitions		ZE									
	TOTAL I			ØF	123 477			Report à nouveau		ZF									
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			TOTAL II		ZG									
										ZH 123 477									
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :									
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7	100 202)	YQ	38 193									
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	8 756									
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8)	XQ	236 608									
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	24 877									
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV										
IMPÔTS ET TAXES	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES)	ST	240 239									
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	510 481									
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	18 660									
TVA	- Autres impôts, taxes et versements assimilés					ZS)	9Z	11 057									
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	29 717									
	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)								YY	126 809									
DIVERS	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	163 455									
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*								OB	454 111									
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								OS										
RÉGIME DE GROUPE*	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%									
	- Numéro de centre de gestion agréé *					XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH										
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA					Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL								
							Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC								
Groupe : résultat d'ensemble.							Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO								
							Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF								
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale						JH	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS LES BLES D'OR

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
	8				
	9				
	10				
	11				
	12				

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
			19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))					
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)		(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS LES BLES D'OR

Néant *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
	Imposition répartie sur 3 ans au titre de	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS LES BLES D'OR

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3		
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS LES BLES D'OR					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme			
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1			
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2			
TOTAL (lignes 1 et 2)		3			
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4			
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5			
TOTAL (lignes 4 et 5)		6			
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7			
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art 39-1-5e du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LES BLES D' OR				Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/04/2018		et clos le : 31/03/2019	Durée en nombre de mois	1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectif moyen du personnel * :			YP	24
dont apprentis			YF	
dont handicapés			YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale			RL	24
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			OA	2 230 402
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées			OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante			OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges			OT	
			TOTAL 1	OX 2 230 402
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)			OH	11 936
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			OE	
Subventions d'exploitation reçues			OF	1 381
Variation positive des stocks			OD	6 833
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			OI	10 164
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			XT	
			TOTAL 2	OM 30 314
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)				
Achats			ON	871 205
Variation négative des stocks			OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances			OR	232 717
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée			OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)			OW	34 718
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante			OY	
			TOTAL 3	OJ 1 138 640
IV- Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée			(total 1 + total 2 - total 3)	OG 1 122 077
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).			SA	1 122 077
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD				
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	GX	2 230 402	Effectifs au sens de la CVAE *	EY 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	
Période de référence	GY	01/01/2018	GZ	31/12/2018
Date de cessation			HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
1

(1)
Néant *EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 1 9 N° SIRET 7 9 2 7 1 3 8 8 5 0 0 0 1 2DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LES BLES D'ORADRESSE (voie) 69 ALLEE DE GAGNY CC LES MARRONNIERSCODE POSTAL 93390 VILLE CLICHY SOUS BOISNombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital) 1

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 1 9

N° SIRET

7 9 2 7 1 3 8 8 5 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS LES BLES D'OR

ADRESSE (voie)

69 ALLEE DE GAGNY

CC LES MARRONNIERS

CODE POSTAL

93390

VILLE

CLICHY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/> Pays
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/> Pays
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/> Pays
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/> Pays
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/> Pays
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/> Pays
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/> Pays
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/> Pays
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/> Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES			2 340.00
31/03/2019 BI CGF BILAN	1 800.00		
31/03/2019 BI CGF AGO	540.00		
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES			32 910.00
31/03/2019 BI Provisions pour congés payés	32 910.00		
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER			6 487.59
31/03/2019 BI Provisions pour congés payés	6 487.59		
44860000 CHARGES A PAYER			9 148.58
30/04/2018 PA Salaire de 04/2018	577.04		
31/05/2018 PA Salaire de 05/2018	554.88		
30/06/2018 PA Salaire de 06/2018	528.58		
31/07/2018 PA Salaire de 07/2018	648.67		
31/08/2018 PA Salaire de 08/2018	580.88		
30/09/2018 PA Salaire de 09/2018	649.51		
31/10/2018 PA Salaire de 10/2018	649.25		
30/11/2018 PA Salaire de 11/2018	667.53		
31/12/2018 PA Salaire de 12/2018	577.94		
31/01/2019 PA Salaire de 01/2019	668.06		
28/02/2019 PA Salaire de 02/2019	731.92		
31/03/2019 OD CET (CFE, CVAE)	1 552.00		
31/03/2019 PA Salaire de 03/2019	762.32		

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 PENALITES & AMENDES			636.29
01/04/2018 OD urssaf penalite	72.52		
01/04/2018 OD URSSAF PENALITE	59.77		
03/07/2018 EQ PENALITES & AMENDES	35.00		
17/10/2018 EQ CHEQUE 2059 tresor public	109.00		
08/01/2019 EQ1 STATIONNEMENT PENALITES & AM	35.00		
10/01/2019 EQ1 PENALITES & AMENDES	45.00		
23/01/2019 EQ1 PENALITES & AMENDES	135.00		
01/02/2019 AC ANIC DIOT CABINET FRAIS	10.00		
26/02/2019 EQ1 PENALITES & AMENDES	135.00		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FRAIS D'ETABLISSEMENT	5 578.00	8 300.00	2 722.00	32.80
2010000 FRAIS D'ETABLISSEMENT	13 610.00	13 610.00		
28010000 AMORT.FRAIS D'ETABLISSEM.	8 032.00	5 310.00	2 722.00	51.26
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	5 205.03		5 205.03	
20500000 LOGICEL	5 616.03		5 616.03	
28050000 Amort logiciel	411.00		411.00	
FONDS COMMERCIAL	35 000.00	35 000.00		
20600000 DROIT AU BAIL GAGNY PLACE DE L	35 000.00	35 000.00		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	158 310.18	128 867.62	29 442.56	22.85
21500000 Install.tech.mat.outl.idus	24 439.00	13 530.00	10 909.00	80.63
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	221 241.25	162 891.25	58 350.00	35.82
28150000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	12 821.00	11 462.56	1 358.44	11.85
28154000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	74 549.07	36 091.07	38 458.00	106.56
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	331 832.67	369 280.46	37 447.79	10.14
21810000 AGENCEMENT	373 563.82	363 872.44	9 691.38	2.66
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	4 541.67	4 541.67		
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	45 110.50	45 110.50		
21840000 MOBILIER	1 788.83	548.00	1 240.83	226.43
28181000 AMORT.AAI DIVERS	75 030.15	36 197.15	38 833.00	107.28
28182000 AMOR MATERIEL TRANS	2 229.00	1 320.00	909.00	68.86
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	15 231.00	6 912.00	8 319.00	120.36
28184000 AMORT.MOBILIER	682.00	363.00	319.00	87.88
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 300.00	5 300.00		
27500000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	3 900.00	3 900.00		
27520000 DEPOT CAUTIONNEM. ELIS	1 400.00	1 400.00		
Total II	541 225.88	546 748.08	5 522.20	1.01
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	17 933.00	9 520.00	8 413.00	88.37
31000000 STCKS MAT.1ERES 5.5%	15 680.00	10 500.00	5 180.00	49.33
32610000 STOCKS D'EMBALLAGES	2 253.00	980.00	3 233.00	329.90
MARCHANDISES	16 000.00	17 580.00	1 580.00	8.99
37000000 STCKS M/SES	16 000.00	17 580.00	1 580.00	8.99
AUTRES CREANCES	279 665.12	142 669.48	136 995.64	96.02
40100000 FOURNISSEURS	18 160.56	12 104.19	6 056.37	50.04
42102000 NAIR HOURIA		503.55	503.55	100.00
42103000 DEMIR NOEMIE		5 231.32	5 231.32	100.00
42104000 BENBEKHTI MERIEM		74.07	74.07	100.00
42106500 STLLI NAWEL		982.43	982.43	100.00
42108000 LOUNISSI RAMZI		486.87	486.87	100.00
42109000 SURGET MONICA		574.83	574.83	100.00
42111000 ZAROUI EZZEDINE		31.78	31.78	100.00
42114000 DRRISS NEZHA		10 700.00	10 700.00	100.00
42160000 GUEROUANE FOUAD	51.20		51.20	
43100000 URSSAF MARRONNIERS	12 520.39	10 150.16	2 370.23	23.35
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES	21 425.00	7 810.00	13 615.00	174.33
44550000 TVA A DECAISSE		17.04	17.04	100.00
44562000 TVA/IMMOBILIS.DEDUCTIBLE	2 502.54	412.99	2 089.55	505.96

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/03/2019	Exercice N-1 31/03/2018	Ecart N / N-1	
			Euros	%
44566000 TVA DEDUCTIBLE	6 169.90	10 211.10	4 041.20	39.58-
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTE	19 854.00	41 461.00	21 607.00	52.11-
44570100 TVA COLLECTE 10%	0.38		0.38	
44583000 TVS	576.00		576.00	
44586000 TCA/FACT. NON PARVENUES	390.00		390.00	
46720000 COMPTE FOURNIL DU BOIS	56 617.90		56 617.90	
46730000 COMPTE SCI BLINE		13 987.10	13 987.10	100.00-
46740000 COMPTE BALIN	141 397.25	27 931.05	113 466.20	406.24
DISPONIBILITES	81 060.54	46 358.47	34 702.07	74.86
51210000 SOCIETE GENERALE COMPTE CHQ	15 935.19	25 527.36	9 592.17	37.58-
53100000 CAISSE	65 125.35	20 831.11	44 294.24	212.64
Total III	394 658.66	216 127.95	178 530.71	82.60
TOTAL GENERAL	935 884.54	762 876.03	173 008.51	22.68

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
	Euros	%		
CAPITAL	1 500.00	1 500.00		
10100000 CAPITAL	1 500.00	1 500.00		
RESERVE LEGALE	150.00	150.00		
10610000 RESERVE LEGALE	150.00	150.00		
REPORT A NOUVEAU	123 476.79	62 458.06	61 018.73	97.70
11000000 REPORT A NOUVEAU	123 476.79	62 458.06	61 018.73	97.70
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	59 452.56	61 018.73	1 566.17	2.57
Total I	184 579.35	125 126.79	59 452.56	47.51
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	317 522.52	204 080.32	113 442.20	55.59
16400000 EMPRUNT	24 000.00		24 000.00	
16411001 EMPRUNT MOULIN DUMEE 100000€	61 353.58	80 398.86	19 045.28	23.69
16412000 EMPRUNT MOULIN DUMEE 150000€	150 000.00		150 000.00	
16413000 EMPRUNT MOULINS CHARS 70300 EU	42 249.37	61 493.54	19 244.17	31.29
16414000 Les entrepreneurs	21 268.83	34 018.75	12 749.92	37.48
16415000 SOCIETE GENERALE 217256001904	17 061.70	28 169.17	11 107.47	39.43
16416000 EMPRUNT SOFINCO	1 589.04		1 589.04	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	3 344.30	713.63	2 630.67	368.63
51200000 SOCIETE GENERALE 0002006524347	3 344.30	713.63	2 630.67	368.63
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	271 203.40	309 829.35	38 625.95	12.47
40100000 FOURNISSEURS	268 863.40	309 829.35	40 965.95	13.22
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	2 340.00		2 340.00	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	158 932.49	123 125.94	35 806.55	29.08
42101000 ZIADA SOLANGE	314.14	1 289.16	975.02	75.63
42101010 BENSALAH ZAHRA	311.43		311.43	
42101020 AFFALOUAD HASSAN	1 241.79		1 241.79	
42101030 SALAMOUNI FOUAD	1 241.79		1 241.79	
42101060 COLLENOT JEAN CHARLES	2 201.08		2 201.08	
42101080 MAKES AHLEM	961.48		961.48	
42101100 ABDELLI RIMA	422.47		422.47	
42101110 MILOUDI BOUCHRA	336.86		336.86	
42101120 DJADANE FARIZA	1 153.96		1 153.96	
42101130 POULET TIFFANY	272.10		272.10	
42101140 LAZRAG MEFTAH	158.79		158.79	
42105000 BOUKENATER SAIDA	1 347.09	1 322.25	24.84	1.88
42106000 BEN YAHIA HANNAINE	946.62	928.84	17.78	1.91
42106700 MERTAH MOHAMED	1 357.78	1 332.00	25.78	1.94
42106900 SADDEDINE OURDIA	1 208.38	310.95	897.43	288.61
42107000 BENZINA JAMLA	660.77	845.95	185.18	21.89
42108000 LOUNISSI RAMZI	260.75		260.75	
42108100 BOUZIANI DOUNIA	398.16	1 568.68	1 170.52	74.62
42108500 GHРИB ATIKA	1 233.58		1 233.58	
42108600 RAMZANE ABDELALI	1 191.56		1 191.56	
42109400 ZINI DRISI MOHAMED	1 516.91		1 516.91	
42109600 CHKONDALI MUSTAPAH	1 702.99		1 702.99	
42109800 ABDELLI LAMIA	311.43		311.43	
42109900 ASLAM MUHAMMED	1 516.91		1 516.91	
42110100 SEKKOUH RAFIK	2 058.26		2 058.26	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
42110400 RABAH NAOUFEL	1 320.18		1 320.18	
42110500 DOUZI SORAYA	1 500.24		1 500.24	
42111000 ZAROUI EZZEDINE	576.95		576.95	
42111500 BOUAZZAQUI AICHA	580.75		580.75	
42112000 ELGHOUL LASSAD	1 600.58	1 332.00	268.58	20.16
42114000 DRISS NEZHA	731.66		731.66	
42115000 HOCHE JAMEL		1 332.00	1 332.00	100.00
42116000 EDAADAA BOUBAKER	1 357.78	1 332.00	25.78	1.94
42119000 DAADAA ABDALLAH	1 357.78		1 357.78	
42121000 LOUINISSI NABIL	2 530.71	1 822.06	708.65	38.89
42123000 ZAHI LAALIA		1 132.31	1 132.31	100.00
42125000 SAIDI MOHAMED	523.78	1 332.00	808.22	60.68
42126000 DADI TAOUIFIK	1 357.78	1 332.00	25.78	1.94
42127000 YAHYAOUI FATIMA	1 153.96	656.64	497.32	75.74
42130000 BELKADI DAHBIA	309.12	606.64	297.52	49.04
42133000 VEZIROGLU FUNDA	1 208.38	1 132.31	76.07	6.72
42134000 MLAYEH HEDI		1 332.00	1 332.00	100.00
42157000 MOKHTAR ZAHRA	1 021.76	471.14	550.62	116.87
42160000 GUEROUANE FOUAD		287.47	287.47	100.00
42170100 ZAROUI RACHIDA	1 153.96	1 632.69	478.73	29.32
42171000 FELLAH HEURIA	358.09	654.20	296.11	45.26
42174000 ELGOUL YOUSSEF	1 357.78	1 332.00	25.78	1.94
42176000 MAZARI KMAR	1 208.38		1 208.38	
42179000 ELGHOUL ABDALLAH	1 357.98	2 664.00	1 306.02	49.02
42181000 BAHRI ZAHRA	837.79	768.66	69.13	8.99
42182000 BELHADJ BRAHIM HEDI	249.84	244.78	5.06	2.07
42500000 ACOMPTE	220.00		220.00	
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES	32 910.00	30 104.22	2 805.78	9.32
43110000 URSSAF ANATOLE FRANCE	7 954.00		7 954.00	
43120000 URSSAF CHENE POINTU	602.00		602.00	
43140000 URSSAF TREMBLAY	3 007.00		3 007.00	
43160000 URSSAF AV JEAN JAURES	740.23		740.23	
43170000 URSSAF GAGNY	880.81		880.81	
43704000 ISICA PREV RETRAITE		1 361.02	1 361.02	100.00
43720000 ISICA RETRAITE	38 369.24	37 158.16	1 211.08	3.26
43750000 AG2R PREVOYANCE	6 424.65	4 486.03	1 938.62	43.21
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	6 487.59	6 215.77	271.82	4.37
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER		3 079.18	3 079.18	100.00
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	152.70		152.70	
44550000 TVA A DECAISSE	278.00		278.00	
44570000 TVA COLLECTEE 5.5%	0.10		0.10	
44580000 TCA A REGUL.OU EN ATTENTE	3 775.28	3 775.28		
44860000 CHARGES A PAYER	9 148.58	7 951.55	1 197.03	15.05
AUTRES DETTES	302.48		302.48	
46700000 CARPA	302.48		302.48	
Total IV	751 305.19	637 749.24	113 555.95	17.81
TOTAL GENERAL	935 884.54	762 876.03	173 008.51	22.68

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	173 580.95	149 860.41	23 720.54	15.83
70701000 Livraison	81 476.95	80 000.00	1 476.95	1.85
70710000 REVENTE BOSQUET	39 171.57	23 737.55	15 434.02	65.02
70720000 REVENTE LES 7 ILES	7 896.54	30 338.53	22 441.99	73.97
70730000 REVENTE TREMBLAY	26 083.38	1 768.00	24 315.38	NS
70740000 REVENT CHENE POINTU	1 822.01	5 789.14	3 967.13	68.53
70750000 REVENTE MARRONNIERS	12 140.86	8 164.65	3 976.21	48.70
70760000 REVENT GAGNY	4 989.64	62.54	4 927.10	NS
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	2 056 667.05	1 652 058.73	404 608.32	24.49
70110000 VENTE DE PF BOSQUET	692 700.86	420 119.65	272 581.21	64.88
70120000 VENTE DE PF LES 7 ILES	315 714.91	391 507.55	75 792.64	19.36
70130000 VENTE DE PF TREMBLAY	516 722.97	517 479.10	756.13	0.15
70140000 VENTE DE PF CHENE POINTU	36 094.74	122 676.10	86 581.36	70.58
70150000 VENTE DE PF MARRONNIERS	240 516.46	197 081.26	43 435.20	22.04
70160000 VENTES DE PF GAGNY	254 917.11	3 195.07	251 722.04	NS
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	154.49		154.49	
70820000 COMMISSION PROXIMY	154.49		154.49	
Chiffre d'affaires NET	2 230 402.49	1 801 919.14	428 483.35	23.78
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 380.76	13 425.73	12 044.97	89.72
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.	1 380.76	13 425.73	12 044.97	89.72
REPRISES SUR DEPRECiations, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	10 164.29		10 164.29	
79100000 TRANSFERTS CHARGES D'EXPL	10 164.29		10 164.29	
AUTRES PRODUITS	11 936.25	154 497.63	142 561.38	92.27
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	11 936.25	154 497.63	142 561.38	92.27
Total des Produits d'exploitation	2 253 883.79	1 969 842.50	284 041.29	14.42
ACHATS DE MARCHANDISES	122 391.68	92 451.01	29 940.67	32.39
60700000 ACHATS REVENTES 5.5%	65 993.93	36 148.63	29 845.30	82.56
60710000 ACHATS REVENTES 20%	56 397.75	53 954.56	2 443.19	4.53
60720000 ACHAT TRAITEUR		2 347.82	2 347.82	100.00
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	1 580.00	7 898.00	6 318.00	79.99
60370000 VAR.STOCKS MARCHANDISES	1 580.00	7 898.00	6 318.00	79.99
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	748 813.12	629 850.22	118 962.90	18.89
60100000 ACHATS FABRICATIONS 5.5%	701 501.14	583 949.71	117 551.43	20.13
60110000 ACHATS FABRICATIONS 20%	28 882.56	23 950.72	4 931.84	20.59
60261000 ACHATS D'EMBALLAGES	18 429.42	21 949.79	3 520.37	16.04
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	8 413.00	1 474.79	6 938.21	470.45
60310000 VAR.STCKS MAT.1ERES 5.5%	5 180.00	2 604.00	2 576.00	98.92
60326000 VAR.STOCKS EMBALLAGE	3 233.00	1 129.21	4 362.21	386.31
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	510 481.03	462 514.80	47 966.23	10.37
60400000 PRESTATIONS SERVICES	8 756.14		8 756.14	
60610000 EDF GDF	80 360.21	62 279.58	18 080.63	29.03
60614000 CARBURANT	14 773.87	10 555.09	4 218.78	39.97
60630000 PETIT MATERIEL	20 675.47	22 119.30	1 443.83	6.53

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
60631000 PDTS ENTRETIENS	2 337.96	199.17	2 138.79	NS
60635000 VETEMENT DE TRAVAIL		1 040.76	1 040.76	100.00
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	4 170.54	6 986.63	2 816.09	40.31
61200000 NEW JUMPY FOURGON BLUE HDI 1	3 734.28	311.19	3 423.09	NS
61210000 LEASENG CAISSE	13 490.40		13 490.40	
61220000 CREDIT-BAIL	6 449.50	17 597.73	11 148.23	63.35
61230000 GRENKE LOCATION	20 791.36	14 253.96	6 537.40	45.86
61240000 CREDIT BAIL C4	4 738.44	6 764.12	2 025.68	29.95
61310000 LOC GER F CC GENETTES	17 106.00	17 106.00		
61311000 LOC G FOUR TREMBLAY EN FR	39 999.96	39 999.96		
61312000 LOC GER FB CC LES BOCCAGES	21 012.00	21 012.00		
61313000 LOC G FB RUE CHATEAU	24 000.00	24 000.00		
61314000 LOC G FB ANATOLE FRANCE	12 679.68	12 679.68		
61320000 LOYER	493.58		493.58	
61321000 LOYER GAGNY FINORSEST	12 558.31	7 800.00	4 758.31	61.00
61322000 LOC TELEPHONE	44.25	50.00	5.75	11.50
61330000 LOC GER BALIN ANATOLE FRANCE	35 130.72	35 130.72		
61331000 LOC GER BALIN AVE JEAN JAURES	41 474.40	41 474.40		
61350000 LOCATIONS	22 680.74	12 977.51	9 703.23	74.77
61360000 LOCATION VP	1 380.18		1 380.18	
61400000 CHARGES LOCAT.COPROPRIETE	8 048.52	7 768.52	280.00	3.60
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	26 149.10	25 253.97	895.13	3.54
61510000 ENTRETIEN VEHICULE	2 093.29	1 668.62	424.67	25.45
61520000 ENTRETIEN / CREDIT BAIL	1 928.40	585.60	1 342.80	229.30
61560000 BLANCHISSERIE	145.20		145.20	
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	18 557.47	16 137.52	2 419.95	15.00
61610000 ASSURANCE CREDIT BAIL	429.48	286.32	143.16	50.00
61620000 ASSURANCE S/EMPRUNTS	373.44	187.12	186.32	99.57
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	339.00		339.00	
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	22 768.00	18 390.00	4 378.00	23.81
62261000 HONORAIRES DIVERS	1 450.00	17 095.32	15 645.32	91.52
62270000 FRAIS D'ENREGISTREMENTS	623.86	1 333.45	709.59	53.21
62280000 DIVERS	35.20	24.70	10.50	42.51
62310000 CADEAUX CLIENTS	241.20	31.81	209.39	658.25
62380000 DIVERS		5.00	5.00	100.00
62500000 DEPLA.MISSIONS RECEPTIONS	891.44	99.58	791.86	795.20
62510000 FRAIS DEPLACEMENT	190.77	92.51	98.26	106.22
62600000 TELECOMMUNICATIONS	9 273.09	7 417.13	1 855.96	25.02
62610000 POSTE	13.00		13.00	
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	7 901.37	11 735.73	3 834.36	32.67
62780000 AUTRE FRAIS	73.90		73.90	
62800000 DIV.AUT.SERV. EXTERIEURS	117.31	64.10	53.21	83.01
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	29 717.43	19 314.97	10 402.46	53.86
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	3 316.80	2 890.46	426.34	14.75
63330000 FORMATION CONTINUE	4 279.78	3 057.51	1 222.27	39.98
63511100 CET (CFE, CVAE)	18 660.00	12 878.00	5 782.00	44.90
63512000 TAXES FONCIERES	2 425.00		2 425.00	
63580000 AUTRES DROITS	1 035.85	489.00	546.85	111.83
SALAIRS ET TRAITEMENTS	559 992.99	455 920.67	104 072.32	22.83
64110000 REMUNERATIONS PERSONNEL	535 129.67	425 084.05	110 045.62	25.89
64120000 CONGES PAYES	2 805.78	5 379.96	2 574.18	47.85
64130000 CARTE ORANGE	22 057.54	25 456.66	3 399.12	13.35

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CHARGES SOCIALES	88 303.45	85 048.83	3 254.62	3.83
64510000 URSSAF	35 258.05	27 115.97	8 142.08	30.03
64533000 AG2R SANTE	22 483.41	19 022.05	3 461.36	18.20
64540000 GARP	51 126.17	47 909.78	3 216.39	6.71
64586000 CHARGES S/CONGES PAYES	271.82	807.26	535.44	66.33
64700000 Autres charges sociales		204.77	204.77	100.00
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	4 620.00	5 513.00	893.00	16.20
64800000 AUTR.CHARGES DE PERSONNEL		2 500.00	2 500.00	100.00
64900000 CICE	25 456.00	18 024.00	7 432.00	41.23
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	91 494.44	67 298.00	24 196.44	35.95
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORE.	3 133.00	2 722.00	411.00	15.10
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOREL.	88 361.44	64 576.00	23 785.44	36.83
AUTRES CHARGES	34 717.68	64 767.26	30 049.58	46.40
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	34 717.68	64 767.26	30 049.58	46.40
Total des Charges d'exploitation	2 179 078.82	1 883 588.97	295 489.85	15.69
Résultat d'exploitation	74 804.97	86 253.53	11 448.56	13.27
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	8 131.12	6 397.05	1 734.07	27.11
66110000 INTERETS D'EMPRUNT	5 523.66	3 057.46	2 466.20	80.66
66160000 AGIOS BANCAIRES	2 607.46	3 339.59	732.13	21.92
Total des Charges financières	8 131.12	6 397.05	1 734.07	27.11
Résultat financier	8 131.12	6 397.05	1 734.07	27.11
Résultat courant avant impôts	66 673.85	79 856.48	13 182.63	16.51
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	636.29	8 623.75	7 987.46	92.62
67120000 PENALITES & AMENDES	636.29	967.42	331.13	34.23
67700000 CHARGES EXCEP		7 656.33	7 656.33	100.00
Total des Charges exceptionnelles	636.29	8 623.75	7 987.46	92.62
Résultat exceptionnel	636.29	8 623.75	7 987.46	92.62
IMPOTS SUR LES BENEFICES	6 585.00	10 214.00	3 629.00	35.53
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES	6 585.00	10 214.00	3 629.00	35.53
Total des produits	2 253 883.79	1 969 842.50	284 041.29	14.42
Total des charges	2 194 431.23	1 908 823.77	285 607.46	14.96
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	59 452.56	61 018.73	1 566.17	2.57

